

PILOTER LA RSE EN RESTAURATION RAPIDE

Durée	7 heures, soit 1 jour	Tarif	INTER : 360 € HT /pers INTRA : à partir de 1500 € HT /j
Public visé	Toute personne amenée à encadrer une équipe en restauration rapide et à piloter ou relayer une démarche écoresponsable dans son établissement	Pré-requis	Maîtrise de la langue française Expérience en management d'équipe recommandée
Modalités	Présentiel ☐ ASFOREST ☐ en entreprise	Distanciel ☐ 100% distanciel ☐ mixte	Session Voir catalogue

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation vous serez apte à comprendre le cadre réglementaire et normatif de la RSE, à identifier les enjeux spécifiques du secteur de la restauration rapide et à repérer les principaux leviers d'action disponibles.

Vous serez capable de mettre en œuvre des actions écoresponsables adaptées à votre établissement, d'impliquer vos collaborateurs dans cette démarche et d'accompagner, suivre et valoriser vos engagements auprès de vos partenaires et de vos clients.

CONTENU DU PROGRAMME

Test de positionnement : évaluation des connaissances et compétences en amont de la formation.

1- Comprendre les fondamentaux de la RSE en restauration rapide (3h30 – 2 séquences)

- Identifier les enjeux et la réglementation en vigueur (ÉGalim, AGEC, ISO 26000) applicables au secteur
- Analyser les bénéfices pour l'établissement (performance économique, image, attractivité RH)
- Reconnaître les principaux logos, labels et certifications de la restauration
- Définir une politique d'achats responsables adaptée au contexte de la restauration rapide

Evaluation continue à la fin de chaque séquence pour validation des modules et/ou suivi et accompagnement individualisé pour l'acquisition des connaissances ou compétences non maîtrisées.

2- Mettre en œuvre des écogestes et mobiliser ses équipes (3h30 – 1 séquence)

- Réduire l'empreinte carbone de l'établissement grâce aux écogestes (énergie, eau, déchets, gaspillage alimentaire)
- Déployer des actions concrètes de prévention du gaspillage alimentaire
- Sensibiliser et impliquer les collaborateurs dans l'évolution des pratiques
- Mettre en place des indicateurs simples pour suivre et valoriser les engagements auprès des clients et partenaires

Evaluation finale : évaluation de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences du parcours.

SEQUENÇAGE

- **Séquence 1 (1h30) Enjeux et cadre réglementaire de la RSE** [présentiel ou distanciel] : Cette séquence débute sur une immersion dans le programme avec le formateur qui revient sur le test de positionnement et expose les enjeux liés à la RSE dans la restauration rapide, en particulier les dimensions environnementales, économiques et sociales. Les stagiaires sont amenés à définir le contexte de leur entreprise et leur expérience afin d'apporter collectivement des éléments sur les bénéfices déjà observés ou attendus en matière d'image, d'attractivité RH et de performance économique. Le formateur synthétise l'ensemble et

TOURISME / HOTELS / RESTAURANTS / CAFES / TRAITEURS / RETAIL

expose les principales réglementations applicables (loi ÉGalim, loi AGECE, ISO 26000). Il évalue l'acquisition des compétences grâce à un questionnement direct.

- **Séquence 2 (2h) Achats responsables et valorisation externe** [présentiel ou distanciel] : Cette séquence s'organise autour de cas pratiques réalisés individuellement ou en sous-groupes, permettant de travailler sur l'élaboration d'une politique d'achats responsables et sur la sélection d'écoproduits adaptés au secteur de la restauration rapide. Le formateur répond aux questions et alimente les réflexions en cours des participants, notamment sur les moyens de valoriser la démarche auprès des clients, fournisseurs et partenaires. Les corrigés permettent aux stagiaires d'évaluer leurs productions.
- **Séquence 3 (3h30) Écogestes, mobilisation des équipes et suivi** [présentiel ou distanciel] : Cette séquence s'ouvre sur la reprise des éléments des séquences précédentes, éléments retenus, questions/réponses. Le formateur s'appuie sur les exercices précédents, permettant aux stagiaires individuellement ou en sous-groupes d'identifier et de mettre en œuvre des écogestes adaptés à la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets et du gaspillage alimentaire. L'accent est porté sur l'implication des collaborateurs et la mise en place d'indicateurs simples pour assurer le suivi de la démarche. Les participants construisent une feuille de route managériale RSE, intégrant sensibilisation, communication interne et valorisation des résultats auprès des clients et partenaires. Une évaluation finale permet d'évaluer les éléments de la séquence et l'acquisition des compétences du parcours.

Les temps distanciels sont animés en format synchrone (classe virtuelle) ou asynchrone (plateforme e-learning). Chaque séquence distancielle intègre au moins une activité pédagogique interactive (quiz, étude de cas, mise en situation) d'une durée moyenne d'environ 15 minutes, afin de garantir l'implication et la consolidation des acquis à distance.

En distanciel synchrone, des temps de pauses réguliers entre les séquences et suivant les activités pédagogiques favorisent la récupération mentale des participants, leur assimilation des connaissances et compétences, les interactions sociales entre les participants, et l'amélioration de leur performance en restant alertes et engagés tout au long de la formation. Nous préconisons un temps synchrone d'au moins 50%, afin d'ancrer les apprentissages dans la pratique et de renforcer les échanges directs avec le formateur et entre pairs.

METHODES MOBILISEES

- **Utilisation de méthodes pédagogiques expositives, interrogatives et actives variées qui permettent d'enrichir l'expérience d'apprentissage, rendant la formation efficace et agréable pour les participants** (engagement, adaptation aux différents styles d'apprentissage, stimulation de la créativité, réduction de la fatigue cognitive, acquisition, développement et actualisation des connaissances et compétences...) : apports théoriques, travaux de groupe, études de cas, jeux de rôle, ateliers pratiques, discussions dirigées, apprentissage par projet, démonstrations, brainstorming, feedback, évaluations...
- **Supports et ressources pédagogiques qui permettent de créer des environnements d'apprentissage riches et variés répondant aux besoins et aux préférences des participants** : présentation, tableau blanc, affiches, graphiques, fiches de travail, brochures, articles, études de cas, jeux éducatifs, parc informatique avec les licences logiciels nécessaires, sondages, quiz, vidéo tutoriel, écran de projection, applications web, plateforme en ligne...
- **Accompagnement et assistance pédagogiques permettant de structurer l'apprentissage et de le rendre interactif et soutenant, grâce à l'animation de l'ensemble des séquences par un formateur référent** : accueil en formation, introduction, suivi individualisé, adaptation aux besoins, encadrement du groupe, encouragement, gestion du stress, utilisation de ressources pédagogiques, activités pratiques, évaluations, feedback, suivi post-formation...

MODALITES TECHNIQUES ET D'ACCES

- **Accès à la formation** : Les participants peuvent s'inscrire auprès de nos équipes dans la limite des places disponibles jusqu'à la veille de la formation ; l'employeur doit néanmoins tenir compte des délais imposés par un tiers payeur le cas échéant.
L'assistance technique et administrative en amont et au démarrage de la formation est assurée par notre équipe administrative et de coordination (convention, convocation, règlement intérieur, accueil physique et numérique...). Elle reste également disponible durant et post-formation par mail et téléphone (du lundi au vendredi de 9h à 18h) pour assurer le suivi de l'exécution (attestation, facturation, réclamations...). Si l'aide n'est pas immédiate, une réponse est apportée dans les 48h ouvrées.
- **Lieu, équipements et matériel** : Les espaces de formation ASFOREST, entièrement équipés (écrans, tableaux blancs, parc informatique, accès internet...), sont aménagés pour favoriser l'interaction et le confort des participants, dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En matière d'accessibilité plus précisément, nous invitons tous les participants à nous faire part de toute demande d'adaptation afin que nous puissions y répondre en amont de l'entrée en formation.

- Si la formation se déroule en dehors du centre de formation (dans l'entreprise par exemple), l'employeur s'engage à mettre à disposition de ses salariés tous les moyens nécessaires pour suivre sa formation dans les bonnes conditions.

MODALITES D'EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Evaluations pédagogiques : *Les coûts des évaluations sont inclus dans le coût global du parcours.*

- Positionnement [en ligne] : Evaluation des connaissances et compétences en amont de la formation permettant le cas échéant d'adapter le parcours de formation et de proposer un accompagnement individualisé.
- Continue : Evaluation entre les séquences suivant progression pédagogique permettant de vérifier la compréhension et l'assimilation des connaissances et compétences et feedback continu pour amélioration des apprentissages.
- Finale [en ligne] : Evaluation des connaissances et compétences à l'issue de la formation permettant d'évaluer leur acquisition et de définir le cas échéant un accompagnement individualisé.

Suivi post-formation :

- Le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation et sur demande employeur un relevé de présence peut également être établi.
- Enquête de satisfaction auprès des participants (à chaud à l'issue de la formation et à froid 3 mois après la fin de la formation) et auprès des employeurs permettant de mesurer la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs.

mise à jour : 10/07/2025